



SUIVI DE L'OCCUPATION DU SOL EN CAMARGUE

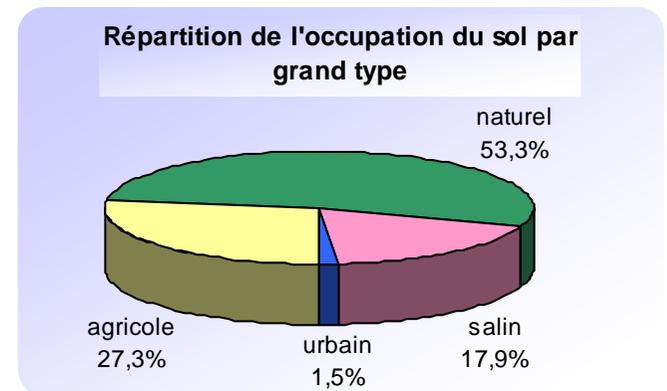
Le Parc réalise depuis 1991, en partenariat avec la Réserve nationale de Camargue (SNPN), des campagnes d'interprétation de photographies aériennes, afin d'établir un état de l'occupation du sol et d'assurer son suivi sur un pas de temps de 5 ans.

En 2006, les données collectées ont été saisies à la « parcelle agricole », ce qui a permis d'être plus fidèle à la réalité du terrain. Une étude plus fine du devenir des milieux de 2001 en 2006 a été réalisée pour les friches et certains milieux naturels afin de suivre leur évolution dans le temps.

L'occupation du sol en 2006

L'occupation du sol du territoire du Parc de Camargue se répartit en quatre grands types de milieux :

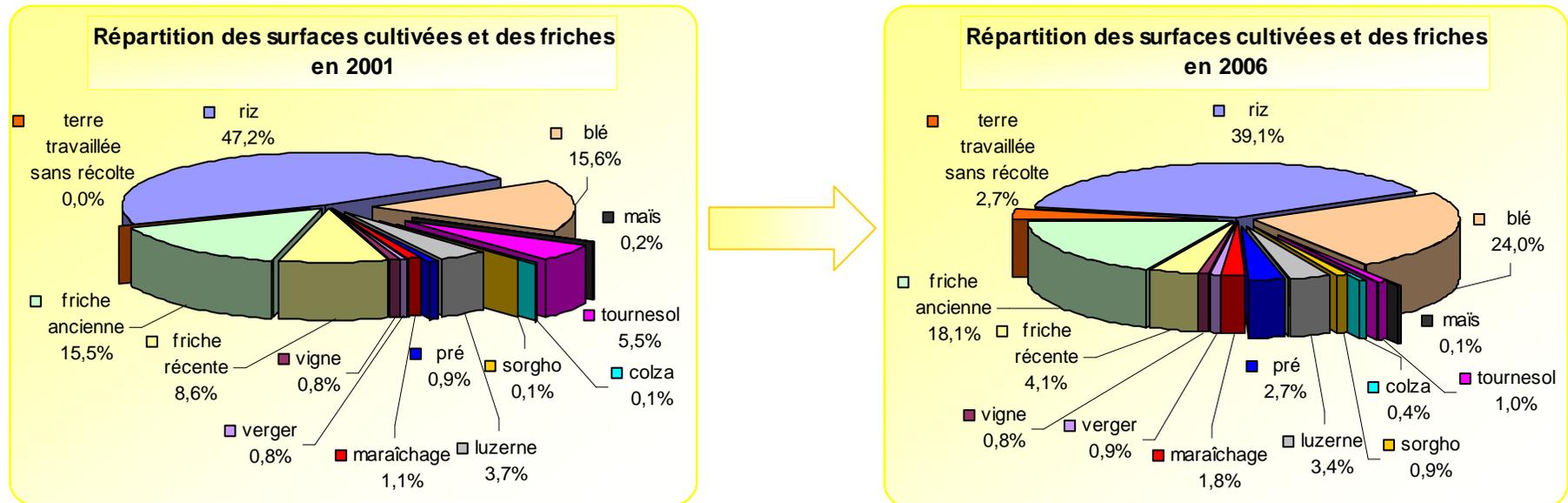
- Les milieux cultivés, très bien représentés au nord et le long des deux bras du fleuve, occupent 27,3 % du territoire du Parc (soit 22 440 hectares),
- Les milieux naturels occupent 53,3% du territoire (43 870 hectares),
- Le milieu salin occupe 17,9% de la superficie du territoire (soit plus de 14 760 hectares) répartis entre Salin-de-Giraud et les salins d'Aigues-Mortes sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer,
- Le milieu urbain représente 1,5% de la surface du Parc (soit 1230 ha).



> En 2006, les proportions des quatre grands types de milieux présents en Camargue sont du même ordre qu'en 2001. Le milieu naturel est toujours largement prédominant et occupe plus de la moitié de la surface totale du Parc.

Les milieux cultivés

La Camargue héberge une agriculture soumise à de nombreuses et importantes contraintes naturelles. De ce fait, la surface exploitée s'étend difficilement, en raison des investissements nécessaires à la mise en valeur des terres, notamment en termes de drainage et d'irrigation.



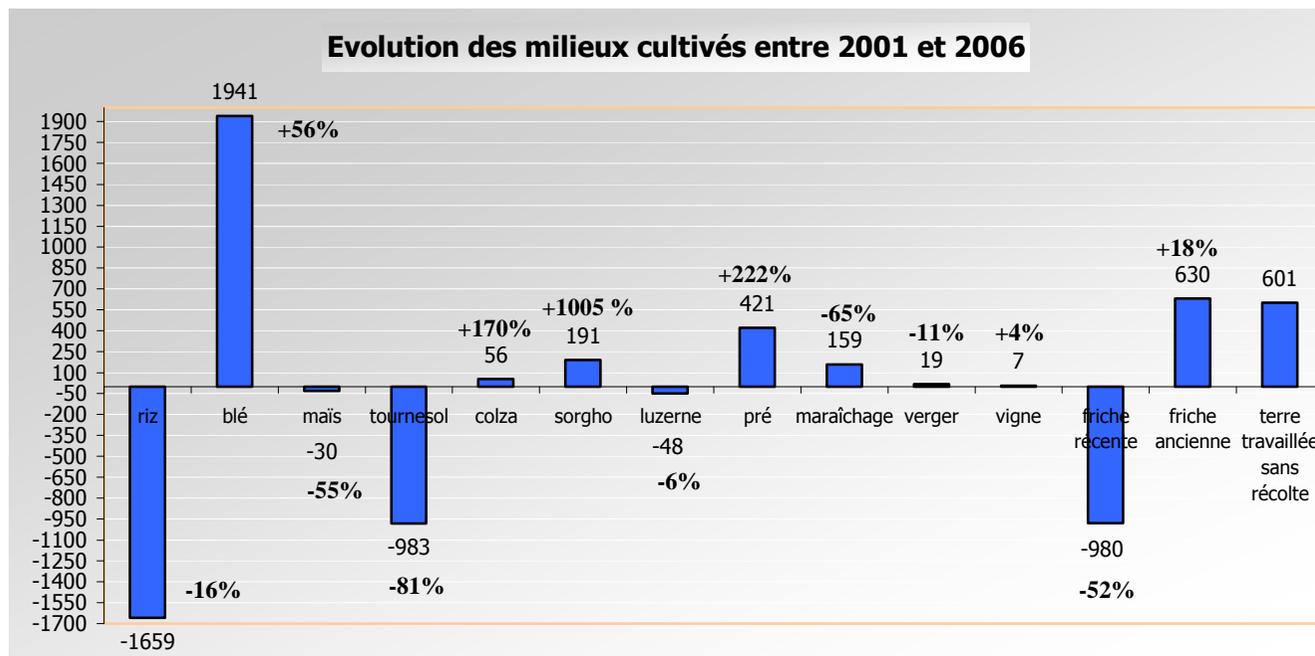
Les évolutions internes aux milieux cultivés sont relativement marquées et plutôt dynamiques.

La culture du riz et celle du blé, devenues complémentaires en Camargue (culture irriguée d'été/culture sèche d'hiver), n'entrent pas moins en concurrence en fonction du contexte économique international. **En 2006, les surfaces rizicoles sont en baisse de 16% par rapport à 2001, mais continuent d'occuper la place centrale dans l'agriculture camarguaise.** Pour la même période, les surfaces cultivées en blé connaissent une hausse significative de 56%, et gagnent près de 2000 hectares.

Les productions fourragères, notamment les prés, avec un gain de plus de 3 fois leur superficie, et la culture du sorgho, qui décuple sa surface avec un gain de 191 hectares, **connaissent un essor significatif.** Ces surfaces sont principalement utilisées comme prés de fauche et comme pâturages d'hiver, dans des parcours complexes associant milieux naturels et espaces agricoles, selon la disponibilité en nourriture et les exigences d'activités annexes (chasse, coupe du roseau...). Le pâturage est d'ailleurs effectif sur ces milieux immédiatement après les coupes.

Pour les autres cultures, on observe une progression évidente pour le marâchage et le colza, pendant que le tournesol, traditionnellement cultivé en rotation avec le blé, et le maïs, enregistrent une chute importante (respectivement 81,3 % et 54,5%).

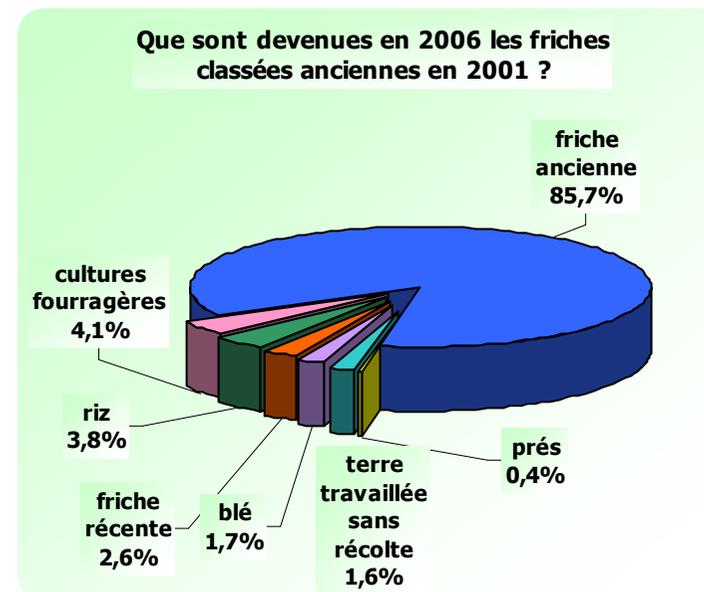
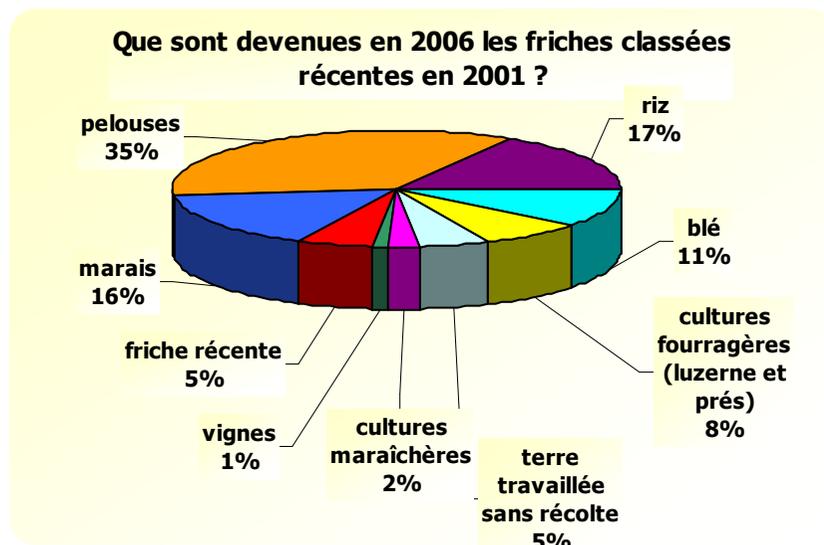
Bien que le riz soit fortement concurrencé par la culture du blé dur, celui-ci n'a pas encore tendance à dominer l'espace agricole, la constante salinité des sols contribuant en partie à limiter son expansion géographique (sur les terres basses). La superficie de terres travaillées non récoltées (600 hectares), cultivées en blé, tournesol et maïs, démontre aussi que ce type de cultures est fortement dépendant de facteurs climatiques.



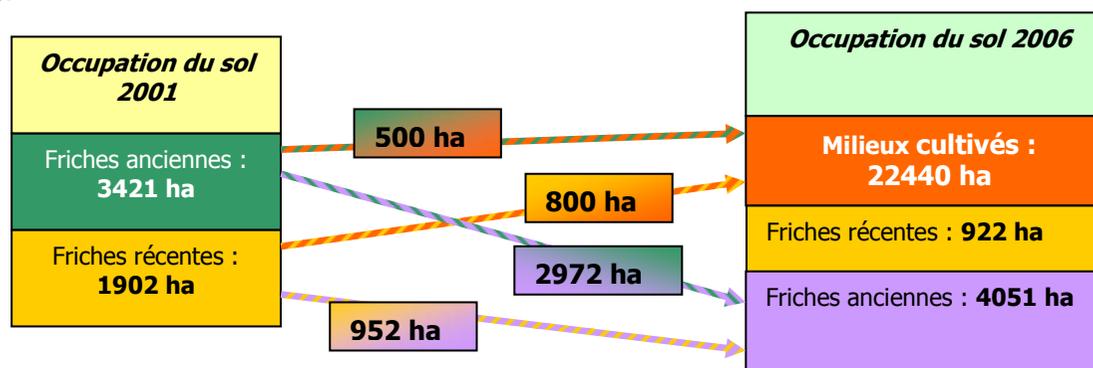
> On ne constate pas de grands bouleversements entre l'occupation du sol de 2001 et celle de 2006. Cette analyse comparative, bien que succincte, montre toutefois une occupation du sol évolutive, due notamment à des facteurs économiques et climatiques (baisse des prix du riz, forte demande en blé, besoins croissants en affouragement hiver/été...).
La stabilité apparente de l'occupation du sol en Camargue ne restitue pas les redéploiements importants observés, et des changements de vocation de certains espaces existent : des milieux cultivés tendent vers des milieux naturels et inversement...

Les friches agricoles¹ sont une catégorie de transition entre les milieux agricoles et les milieux naturels. Les deux campagnes de suivi de l'occupation du sol menées en 2001 et 2006 ont permis de mieux les qualifier, et d'apporter des informations quant aux changements d'affectation des milieux et à leur devenir.

Les friches récentes ont enregistré une réduction de leur superficie de plus de 51% : plus de 800 hectares ont été remis en cultures (riz, blé cultures fourragères...), 102 hectares seulement ne subissent pas de mutations.

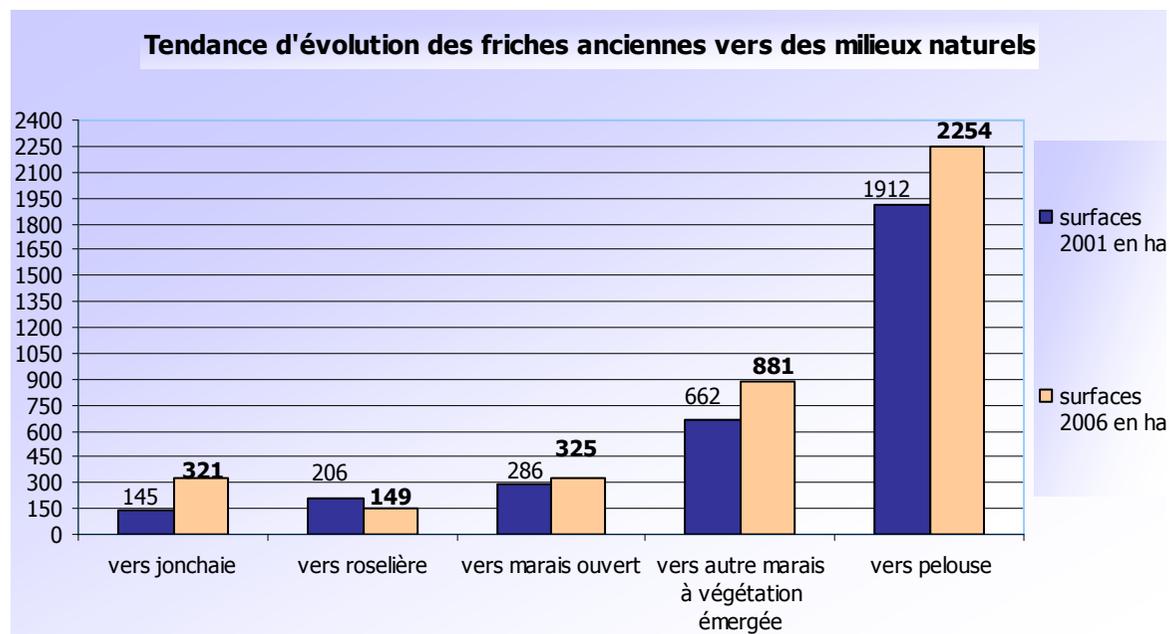


La superficie des friches anciennes enregistre une hausse de 18% par rapport à 2001 et dominent l'espace agricole camarguais juste après le riz et le blé, avec plus de 4000 hectares.



¹ Les friches récentes sont des cultures abandonnées depuis moins de 5 ans, avec traces récentes de pratiques culturales. Les friches anciennes sont des cultures abandonnées depuis plus de 5 ans et moins de 30 ans (en référence à la carte d'occupation agricole réalisée par la D.D.A. en 1970), avec traces apparentes d'infrastructures culturales.

La campagne de suivi de l'occupation du sol menée en 2006 a permis de mieux qualifier les friches anciennes :



On constate une nette évolution des friches anciennes vers des pelouses et des marais (respectivement 33% et 18%). La pelouse domine largement avec plus de 57% de la surface totale, et enregistre une progression de 18% par rapport à 2001.

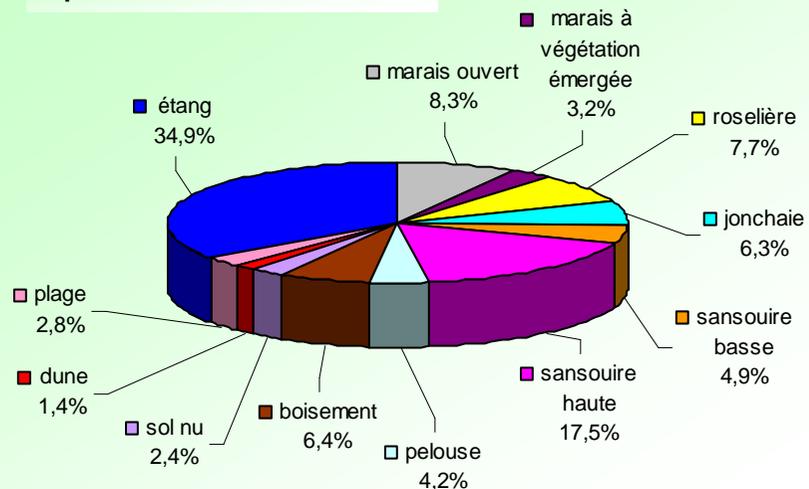
Les friches anciennes ayant une typologie proche du marais à végétation émergée sont en réelle évolution avec un gain de près de 220 hectares, de même que celles tendant vers des jonchaies qui doublent leur surface.

Seules les friches tendant vers des roselières enregistrent une légère baisse, mais le gain en espaces naturels, notamment en zones humides (380 ha) est loin d'être négligeable.

La diminution de la surface des friches récentes en 2006 semble plutôt liée à un basculement des friches récentes vers des friches anciennes (cf. note de bas de page). Les friches récentes paraissent dynamiques et peuvent être considérées comme des espaces ouverts à diverses réorientations plutôt qu'à des espaces en sommeil.

Les friches anciennes occupent une partie non négligeable du territoire (18% soit plus de 4000 ha), et leur évolution vers des milieux présentant une physionomie proche des milieux naturels originels est un des éléments fondamentaux de l'évolution du paysage camarguais

Répartition des milieux naturels



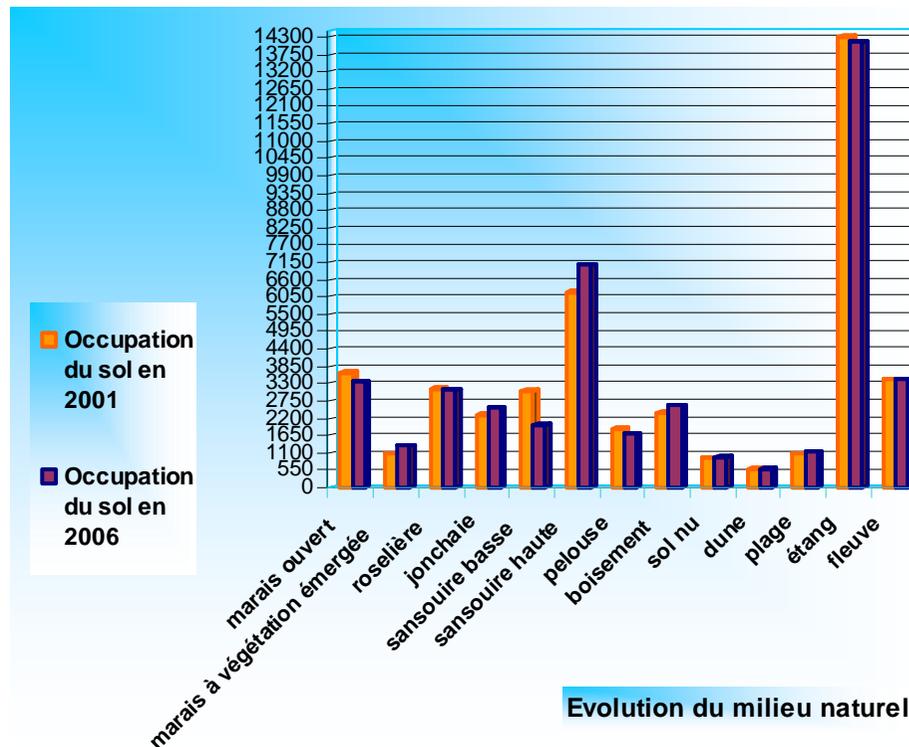
L'étude de l'évolution des sansouires basses montre que plus de 1 200 hectares de leur surface ont évolué vers des sansouires hautes. Cette évolution s'explique par une densification des sansouires basses, mais également par un travail plus précis de la photo-interprétation de cette campagne.

Même si les marais paraissent stables, on observe un recul de la surface des marais ouverts (près de 300 ha) au profit des marais à végétation émergée et des jonchaies.

Les boisements enregistrent une évolution de 210 hectares, due notamment à approche plus fine de leur superficie en 2006.

Les pelouses, assez peu significatives sur la surface totale des milieux naturels, prennent néanmoins de l'ampleur si l'on prend en compte la surface apportée par les friches anciennes tendant vers ce milieu (gain de plus de 2250 ha). Ces surfaces disponibles peuvent notamment constituer une ressource supplémentaire en pâturage pour l'élevage bovin, en constante progression en Camargue.

> Les milieux naturels, dominés par les zones humides, occupent la majeure partie du territoire du Parc. Leur répartition reste relativement stable, avec une nette prédominance des étangs et lagunes (plus de 14 000 ha), suivis des sansouires, avec plus de 9 000 ha.



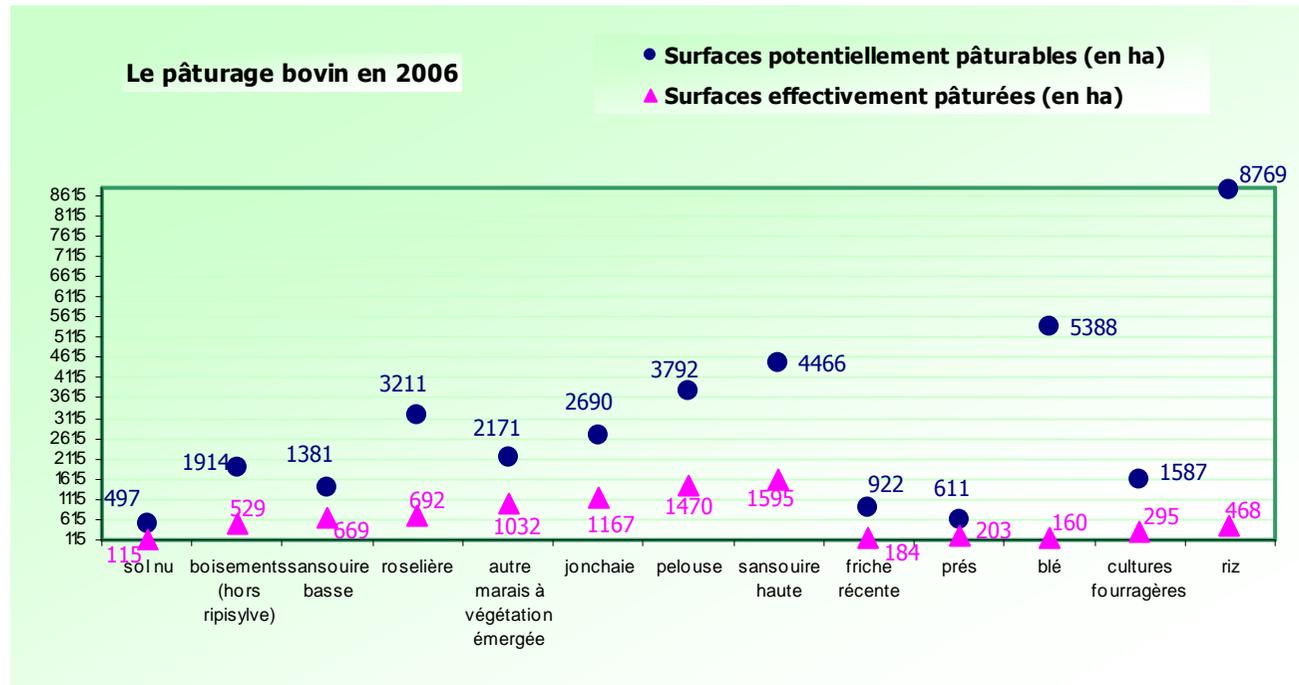
Evolution du milieu naturel

² La surface occupée par le Rhône est volontairement omise dans cette partie de la synthèse, dans la mesure où elle n'est pas concernée par les changements de vocation des sols.

Le pâturage bovin

Le système agricole camarguais se partage entre un système de culture intensif (céréales – oléo-protéagineux) et un système d'élevage extensif sur des parcours localisés en grande partie sur des milieux naturels (marais, sansouires, pelouses...). La pérennité de l'élevage bovin en Camargue étant fortement dépendant des surfaces en herbes disponibles, une étude sur le pâturage a été effectuée.

Remarque : Dans cette analyse, les milieux naturels qui ne sont pas potentiellement pâturables (périmètre Réserve naturelle nationale, Réserve départementale, fleuve, dunes, plages, étangs, marais ouverts et ripisylves) ont été volontairement exclus. Les friches anciennes tendant vers des milieux naturels (cf. figure page 6) ont été intégrées dans les milieux correspondants (friche « tendant vers pelouse » intégrée dans milieu « pelouse » etc.).



³ **Plus de 8700 hectares d'espaces naturels et agricoles sont pâturés en 2006 :**

- **84% sur des milieux naturels**, en particulier les marais (2891 ha), les sansouires (2264 ha), et les pelouses, bien représentées avec 1470 hectares, dont la majeure partie provient de friches anciennes (cf. page 5).

- **16% sur des milieux cultivés**. Le pâturage sur chaumes de riz domine nettement, suivi par les cultures fourragères et les prés. Ces milieux sont généralement pâturés immédiatement après les récoltes.

On observe un écart très net entre les surfaces pâturées et les surfaces potentiellement pâturables. Cette différence est en partie due à des surfaces

concernées par d'autres usages, notamment l'activité de chasse (communale et privée) qui occupe exclusivement 11 456 hectares de milieux naturels potentiellement pâturables (et non pâturés) et dans une moindre mesure, le pâturage équin (1722 ha) et la coupe du roseau (1400 ha).

Les tendances d'évolution observées en 2006 sur les milieux naturels et agricoles ne démontrent pas de grands bouleversements, mais le suivi du devenir de ces milieux, notamment les cultures céréalières et les friches anciennes, et leur impact sur l'environnement et l'économie camarguaise, semble déterminant pour appréhender les futures phases de l'occupation du sol en Camargue.

³ Sont exclues les surfaces pâturées de moins de 70 ha (vignes, cultures maraîchères, terres travaillées sans récoltes représentant au total 134 ha)